

Image not found or type unknown



Suspendre une Assurance Automobile

Par **cdu2b**, le **13/10/2014** à **19:25**

Bonjour,

Mon fils a contracté une assurance auto avec sa banque, il est parti en Corse et il a eu un accident, sa voiture est irréparable donc l'assurance la fait rapatrier chez un carrossier et maintenant mon fils est rentré et ce carrossier ne lui a jamais donné le certificat de démolition et l'assurance ne veut pas arrêter les prélèvements sur le compte de mon fils, la question est : est ce qu'il est possible de suspendre cette assurance ?

Merci pour votre retour